



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Ingénierie intégrée, mention qualité et environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Ingénierie intégrée, mention qualité et environnement. 2014, Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02038280

**HAL Id: hceres-02038280**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038280v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Ingénierie intégrée, mention qualité  
& environnement

de l'Université de Versailles  
Saint-Quentin-en-Yvelines -  
UVSQ

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Ingénierie intégrée, mention : qualité & environnement

Secteur professionnel : SP2-Production et transformations

Dénomination nationale : SP2-1 Production industrielle

Demande n° S3LP150007443

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institut universitaire de technologie (IUT) de Mantes-en-Yvelines.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Convention avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Versailles Val d'Oise Yvelines, convention avec Renault et Dassault Systèmes.

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Ingénierie intégrée, mention : qualité et environnement*, a été la 1<sup>ère</sup> licence professionnelle proposée à l'IUT de Mantes-en-Yvelines. Elle a débuté en formation initiale avant de basculer petit à petit en alternance. Depuis maintenant trois ans, tous les inscrits sont en alternance et la quasi-totalité en contrat d'apprentissage.

Les métiers cibles de cette licence sont, pour l'essentiel, des postes d'assistant ingénieur. Le choix d'un contenu généraliste autour de la gestion de projet a été fait par l'équipe pédagogique et les professionnels participant à la construction. Du fait de cette approche « multi secteurs professionnels », les diplômés peuvent exercer dans de nombreux services tels que les bureaux d'études, l'industrialisation, la qualité, la métrologie ou le contrôle.

Cette licence s'adresse à des étudiants ayant un Diplôme universitaire de technologie (DUT) dans les spécialités *Génie mécanique et productique (GMP)* et *Génie industriel et maintenance (GIM)*. Ces deux spécialités sont présentes à l'IUT de Mantes. Cette formation intéresse également des étudiants possédant un Brevet de technicien supérieur (BTS) en *Conception de produits industriels (CPI)* et en *Mécanique, automatisme industriels (MAI)*.

Elle bénéficie d'un environnement économique régional constitué d'un réseau de grandes entreprises de secteurs variés (automobile, aéronautique, ...) qui soutient la formation.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les programmes pédagogiques ont été construits en s'appuyant sur le cycle de vie d'un produit. Cette approche globale et généraliste, très pertinente, correspond à un réel besoin des grandes entreprises présentes dans l'environnement économique de cette licence. En effet, ces structures maîtrisent l'ensemble du cycle de vie d'un produit et souhaitent un lien fort entre toutes les étapes (conception, industrialisation, qualité) ainsi que la prise en compte des contextes environnementaux (écologie, recyclage, développement durable). Dans cet objectif, le contenu des unités d'enseignement est complet et bien équilibré. Le contenu de la formation dénote un très bon positionnement par rapport à un Bac+2.

Le cursus en apprentissage implique que les alternants bénéficient d'une très longue période d'immersion en entreprise (activité stage incluant l'activité projet). Le rôle des parties prenantes (tuteur universitaire et maître d'apprentissage) est bien cadré. Notons que le rendu de ces activités de stage et projet ne se limite pas à la rédaction d'un rapport écrit et une soutenance orale mais fait également l'objet de la réalisation de posters, de vidéos et de publications dans les réseaux sociaux.

Les modalités de contrôle des connaissances sont conformes à l'arrêté de novembre 1999.

L'accent a été mis sur les aspects professionnalisants de la formation par un développement d'un partenariat très fort avec les entreprises de la région. Par exemple, un partenariat avec Dassault Systèmes débouche sur la possibilité d'acquérir une certification professionnelle reconnue internationalement.

Deux enquêtes sur le devenir des diplômés sont réalisées pour chaque promotion : une enquête nationale à 30 mois et une enquête interne à la formation ayant lieu 24 mois après l'obtention du diplôme. Nous pouvons regretter l'absence d'enquête à six mois ou un an. De plus, nous constatons une dégradation régulière du taux de réponse de ces enquêtes pour atteindre 23 % à la dernière en date (5 réponses sur 26 diplômés). La question qui en découle est la qualité d'exploitation de ces résultats et la pertinence de l'analyse qui en résulte.

Dans le dossier, des affirmations comme : « la majorité des diplômés trouvent un emploi dans les trois mois suivant la fin de la formation » sont données sans fournir les documents permettant de les vérifier. D'autre part, il est aussi difficile de juger l'adéquation emploi/formation car, dans le contenu des enquêtes citées, n'apparaît pas le type d'emploi occupé à l'issue de la formation

Quant aux poursuites d'étude, le taux, sur les enquêtes à 30 mois, varie de 10 à 36 %. Il faut remarquer que les étudiants poursuivant en alternance sont considérés à tort comme insérés professionnellement (sans qu'on en connaisse le nombre).

Plus de 50 % des enseignements sont assurés par des professionnels dont la majorité dans le cœur de métier. 18 intervenants professionnels sont recensés. Ils balayent une diversité importante de métiers et secteurs d'activité (automobile, aéronautique, sous-traitants bureaux d'études).

Plusieurs conventions de partenariat ont été signées : Dassault Systèmes, Renault, ainsi qu'un contrat national de partenariat économique. Dans le cadre de l'alternance, la formation s'appuie sur un partenariat établi avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles qui offre, *via* le Centre de formation d'apprentis (CFA) du Mantois, une structure d'accompagnement des apprentis.

Deux fois par an, une réunion pédagogique est organisée avec l'ensemble des partenaires industriels. L'objectif est d'analyser l'évolution du contenu de la formation au regard de l'évolution des métiers concernés. Un bémol : aucun document (compte-rendu) n'a été joint au dossier pour illustrer le contenu concret de ces réunions.

L'équipe pédagogique, comprenant les enseignants, enseignants-chercheurs et les professionnels, présente une variété importante de compétences par rapport aux spécialités enseignées. Concernant l'animation de la formation, cette équipe se réunit deux fois par an. Remarquons l'existence d'une évaluation de la formation par les étudiants, de manière anonyme, module par module.

Cette licence n'existe plus maintenant que par la voie de l'alternance. Les publics recrutés sont à 40 % des titulaires de Diplômes universitaires de technologie (DUT), et à 60 % de Brevets de techniciens supérieurs (BTS). Malgré les efforts faits pour recruter des étudiants de 2<sup>ème</sup> année de licence (L2) (avec un dispositif de modules d'adaptation), pas ou peu d'étudiants sont originaires de ce cursus. L'attractivité de la formation n'est pas mesurable puisque nous n'avons aucune donnée chiffrée concernant les candidatures (nombre, origine).

Aucune explication ne figure également sur la procédure d'autoévaluation.



- Points forts :
  - Le partenariat avec l'environnement économique et les liens avec les milieux professionnels.
  - Le contenu de la formation, bien positionné au-delà du niveau Bac+2.
  - Le ciblage des métiers avec une approche « multi secteurs professionnels » bien adaptée aux besoins des entreprises visées.
  
- Points faibles :
  - La qualité des enquêtes fournies dans le dossier : la fréquence et les taux de réponse ne permettent pas de juger de manière pertinente l'insertion professionnelle.
  - Pas de données pour apprécier l'attractivité de la formation.
  - Le taux de réussite des alternants est situé aux alentours de 80 %.

- Recommandations pour l'établissement :

La formation pourrait mettre en place un suivi du devenir des diplômés à l'aide d'enquêtes réalisées dans un délai plus proche de la date de fin de formation. Elle pourrait également essayer d'améliorer les taux de réponses à l'aide de relances par courriel et par téléphone.

Il conviendrait de chercher à analyser les résultats des alternants dans le but de mettre en place des actions afin d'améliorer les taux de réussite.



# Observations de l'établissement



Versailles, Le 16 avril 2014

Le Président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-  
en-yvelines

A

AERES  
Jean-Marc GIEB  
Directeur de la section des formations et diplômes  
20 rue Vivienne  
75002 Paris

Objet : Evaluation des formations de licences, licences professionnelles et masters de la vague E

Monsieur le Directeur,

Suite à votre courrier du 28 mars 2014, je vous prie de bien vouloir trouver ci joints les observations relatives aux rapports d'évaluation des formations de niveau licence et master du contrat quinquennal 2010-2014.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président  
Pour le Président  
et par délégation  
Stéphane DELAPLACE  
Le Vice-Président  
du Conseil d'Administration  
Jean-Luc VAYSSIÈRE



**N° demande : LP Versailles 7443**

**Domaine : STS**

**Niveau : Licence Professionnelle**

**Spécialité : Ingénierie Intégrée, mention qualité & environnement**

**Observation(s) :**

Avant de commencer à répondre et de commenter le rapport, je tiens à préciser que le vrai dossier de demande de réhabilitation établi dernièrement et validé par les instances de l'IUT et de l'Université n'a pas été envoyé aux experts de l'AERES. Je déplore ce contretemps, surtout que bon nombre de remarques trouvent réponse dans le rapport, ainsi qu'un certain nombre de documents qui ont été joints au dossier. Par ailleurs, nous avons demandé le renouvellement de la formation avec modification. Cette modification n'apparaît pas dans l'autoévaluation, qui a été envoyée aux experts de l'AERES, mais dans le dossier original qui aurait dû être envoyé.

Point sur les enquêtes :

Deux enquêtes sur le devenir des diplômés sont réalisées pour chaque promotion : une enquête nationale à 30 mois et une autre interne ayant lieu 24 mois après l'obtention du diplôme. Ces enquêtes sont réalisées par l'intermédiaire d'un observatoire OVE de l'Université. Effectivement, une enquête à six mois ou à un an est pertinente. Nous envisagerons de mettre en place et de réaliser une enquête supplémentaire à un an après l'obtention du diplôme.

Durant la dernière enquête le taux de répondants est de 30%. La période des relances des diplômés coïncidait avec la préparation de l'autoévaluation (Novembre-décembre 2012), ce qui explique le faible taux de répondants. Un effort important est certes nécessaires pour avoir un maximum de répondant sera envisagé (relances par courriel et par téléphone).

Adéquation emploi/formation:

Effectivement, dans le rapport il manque des données d'enquêtes sur les emplois occupés par les diplômés afin de mettre en avant l'adéquation avec les objectifs de la formation.

Attractivité : Durant ces 5 dernières années, la formation est dispensée seulement en apprentissage, sauf l'année 2009-2010 durant laquelle un groupe supplémentaire était en formation initiale. Le nombre de dossiers est relativement le même pour cette période.

Taux de réussite :

Le taux de réussite est en moyenne aux alentours de 85%, il varie entre de 78% à 100%.

Pour améliorer ce taux de réussite, nous proposons une nouvelle refonte de la formation, avec des matières qui disparaissent et d'autres qui verront le jour. Une attention particulière sera mise sur le recrutement, afin de sélectionner de bons candidats ayant une bonne base en mécanique et en CAO.